

La villa gallo-romaine de St-Père ne cesse d'intriguer les archéologues.

Archéologue par passion, Philippe Beyney se penche ici sur les débats et les interrogations qui entourent l'histoire de Saint-Père, et donc celle de Vézelay, débats qu'il éclaire par ses propres recherches et l'étude topographique qu'il a réalisée lui-même à l'été 2012.

Au-sud-est du village du St-Père d'aujourd'hui se situe, en rive gauche de la Cure, une plaine alluviale, la Corvée St-Jean, non seulement fertile mais riche par les questions historiques et archéologiques qu'elle pose.

Sur un plan historiographique, ce site illustre les grandes interrogations sur la formation des « villages » au cours du Haut Moyen Âge : y a-t-il une constitution précoce de l'habitat, voire une continuité entre la villa gallo-romaine et le « village », ou groupement moyenâgeux, comme l'affirme en général Karl-Ferdinand Werner(1) , ou, au contraire, y a-t-il une rupture dans la fréquentation du site, ainsi que le pensent certains historiens, comme Robert Fossier, (2)qui penchent pour une naissance tardive des « villages » ?

Sur le plan archéologique, la ruine de la chapelle St-Jean, les reconnaissances faites par l'abbé Pissier au début du XXe siècle (3) et la découverte par René Louis de constructions diverses, d'un mur de quatre-vingt mètres longeant la chapelle et des thermes gallo-romains sur un site néolithique aux Fontaines Salées (4), amènent à se poser les questions de la localisation de l'habitat à la période gallo-romaine et celle de sa continuité à la période mérovingienne. A ces découvertes archéologiques, il faut ajouter celle, fortuite, de Charles Beyney, dans la Corvée St-Jean, à trente mètres du lieu-dit « la Brèche » (fig. 1 H) ; le mobilier, (pièces romaines, céramiques, tuiles romaines, pilette d'hypocauste, verre...), est exposé au musée de St-Père, (sauf les murs et un fût de colonne de 67 cm de diamètre restés en place) ; cette découverte confirme la présence d'un habitat sur ce site. Après-guerre, le débat était ouvert entre ceux qui, comme René Louis, pensaient qu'il y avait sous la Corvée un édifice important et pourquoi pas, le temple, et ceux qui, comme l'abbé Lacroix, optaient plutôt pour des édifices plus rustiques, agricoles et antérieurs à l'actuel village de Saint-Père : « Mais de là à conclure que le village de Saint-Père est le digne successeur d'un vicus (Cicéron : « bourg, village ») gallo-romain « important et étendu... doté d'autant d'édifices religieux et publics que d'habitations privées » (dixit Robert Dauvergne) semble pour le moins et pour l'instant affirmation prématurée et téméraire ». (5 p. 17). Qui était dans le vrai ?

Le site de la villa.

Les photos aériennes de la fin XXe siècle faites par l'équipe auxerroise (6) donnent raison en grande partie à l'abbé Lacroix qui écrivait : « L'emplacement de la « Corvée Saint-Jean » ... paraît

bien appartenir à un grand domaine rural qui, à partir du IV^e siècle, aurait porté le nom de son propriétaire : VERCELLACUS et l'aurait transmis aux siècles futurs et jusqu'à nos jours par le truchement d'une villa carolingienne » (5 p. 18). La figure 1 de M. Pierre Nouvel, Maître de conférences, montre clairement, après analyse de ces photos, que nous sommes en présence de la « pars rustica », partie rustique, agricole, d'une « villa » de ce qu'il appelle avec ses collaborateurs « un établissement rural à pavillons multiples ». Celui-ci a un statut digne de celui des Fontaines Salées : 500 m de long sur 170 au moins de large ! L'édifice trouvé par Charles Beyney dans sa parcelle ZE 114 (fig. 1 H) trouve donc sa place, une des premières en partant de la « pars urbana », au nord de la voie nord (sic) de la partie rustique de la villa. En effet c'est une des particularités de cette aile nord : elle est constituée du diverticule (voie secondaire) de la voie romaine reconnue par l'abbé Pissier, avec, alignés au nord de cette voie, plusieurs édifices visibles sur les photos aériennes et dont la présence est confirmée par l'abondant mobilier. Puisqu'il y a une voie antique et des constructions qui la longent, on peut parler d'une « rue ». De même l'alignement sud est rectiligne, tracé à la groma, (équerre d'arpentage) et il rejoint « en T » au sud-est la voie qui, partant du gué, conduit aux Fontaines Salées en dessous de l'actuelle route départementale. « Sur toute la surface s'étendant des abords du village jusqu'au-delà de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, on a trouvé un matériel céramique et métallique qui indique une fréquentation importante de la Tène Finale jusqu'au V^e siècle ». Pierre Nouvel (6, p. 608).

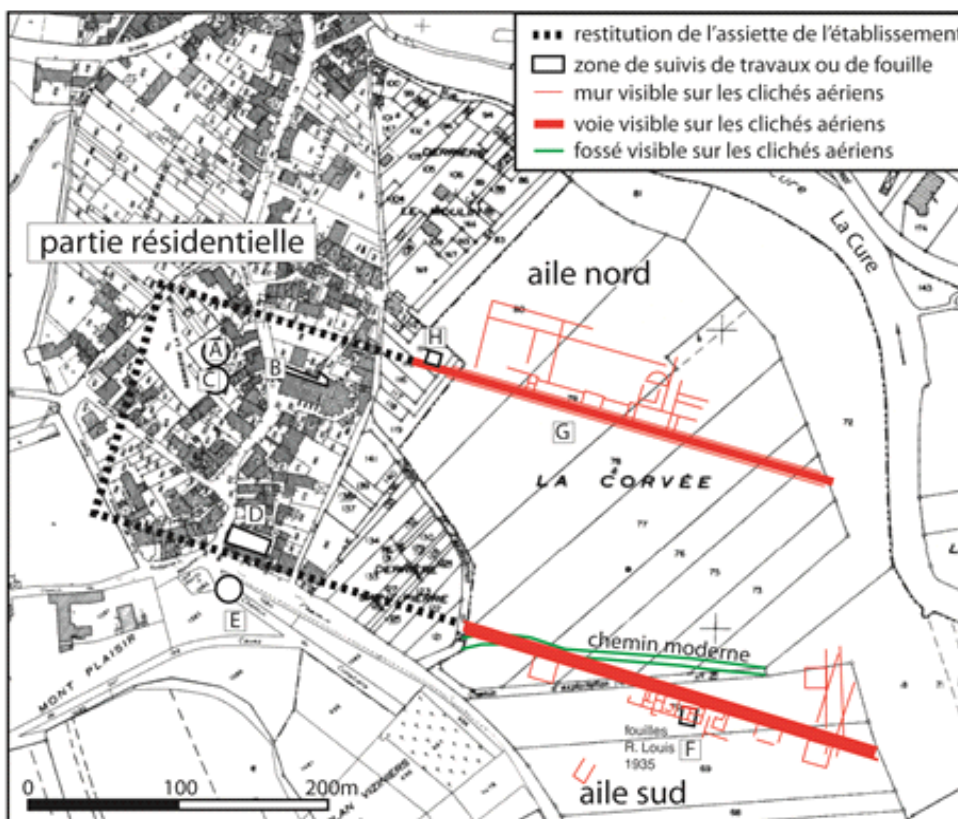


Fig. 1 Pierre Nouvel.

Où se trouve donc la partie résidentielle de cette villa ? C'est la seconde particularité de ce site : le village mérovingien ne s'est pas déplacé comme c'est le cas à Asquins et à Blannay mais il est construit sur cette « pars urbana », partie résidentielle esquissée en pointillés sur la figure ci-dessus,

aujourd'hui autour de l'église Notre-Dame. Beaucoup de découvertes prouvent la richesse et l'intérêt du site : le mobilier signalé par l'abbé Pissier, (fig. 1 A et G), les pièces à hypocaustes reconnues par l'abbé Lacroix au N.O. de l'église Notre-Dame en 1961,(fig. 1 B), les murs en « opus quadratum » (blocs de pierres parallélépipédiques) au lieu-dit « Derrière la Halle », gallo-romains selon Pierre Tollard (7 et fig. 1 C) et ceux découverts par hasard, en 2010, avec du mobilier hors contexte, dans la parcelle 568 (à 15 m au sud de C sur la fig. 1).

Topographie du relief.

De l'étude topographique conduite par mes soins à l'été 2012 on peut tirer deux observations :

-d'une part les chiffres confirment l'hypothèse avancée par l'abbé Lacroix et Pierre Tollard : les édifices gallo-romains 1961 et 2002 (fig. 1 A et C) ont des sols situés à la même altitude : 149 m. Les arases (sommets) des murs « Derrière la Halle » et celles de la parcelle 568 sont également à la même altitude. Il s'agit donc soit d'un édifice identique, soit de trois édifices du même ensemble, de la même « plate-forme » romaine résidentielle. Ils sont situés sur une éminence, celle que l'on voit bien quand on monte vers l'actuelle église Notre-Dame : elle apparaît nettement autour de l'église sur le schéma ci-dessous et pourrait faire penser, puisque nous sommes au pied de la grande « acropole » de la colline de Vézelay, à une petite « acropole » au sens étymologique de « ville haute ».

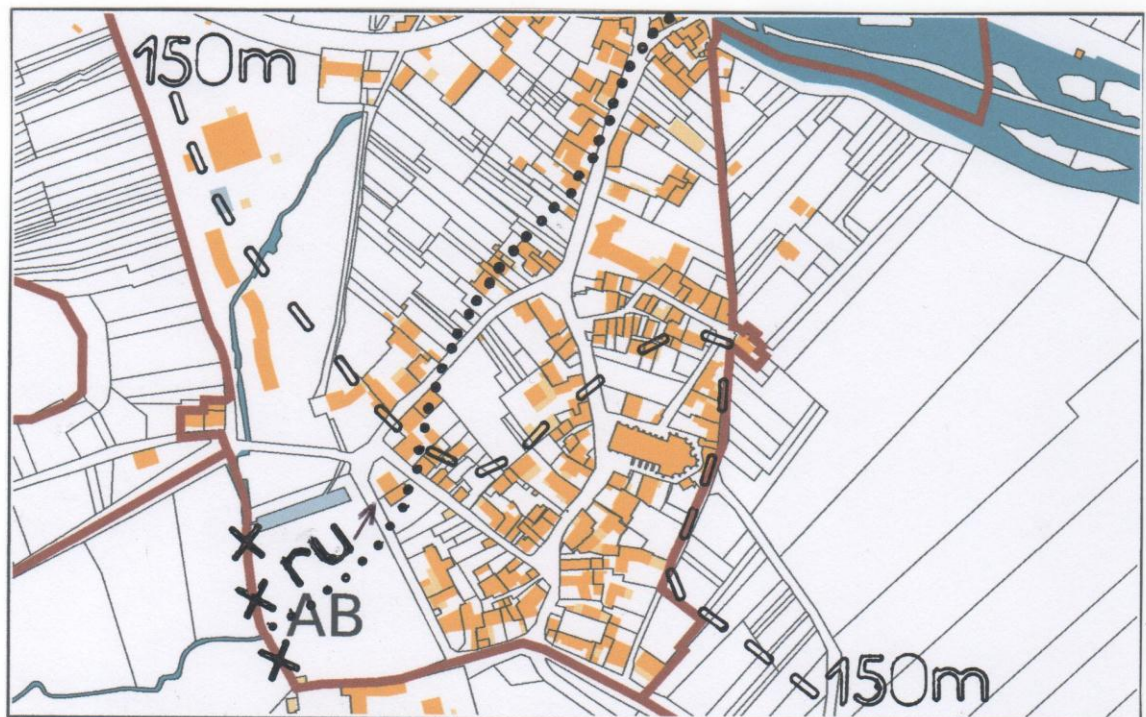


Fig. 2 : Schéma Philippe Beyney. En tirets la cote 150 avec de droite à gauche : la « Corvée St-Jean », « l'acropole » autour de l'église, le talweg et l'ancien cours du ru du Val de Poirier en pointillés, en direction du nord-est vers la Cure. XXX = digue.

-d'autre part le cours actuel du ru du Val de Poirier, (c'est-à-dire des « Pierriers »), (fig. 2, à gauche des lettres AB), a été détourné, à une altitude actuelle de 150.90 m, vers le nord au XVIIIe siècle par la construction d'une digue, (fig. 2 XXX), renforcée par la suite, pour créer le jardin de la propriété Monplaisir. Ce ru passait donc, à l'époque gallo-romaine, dans le lit mort encore visible dans ce jardin, puis dans le talweg situé entre la colline St-Christophe à l'ouest et « l'éminence-acropole de 149-150m », et, enfin, plus près qu'aujourd'hui des trois sites gallo-romains précités (fig. 2 pointillés) ; le ru pouvait alimenter en eau la villa beaucoup plus facilement que ne l'aurait fait la Cure tout comme il devait immerger les « Fossés » au Moyen Age et son cours divaguait au niveau des actuelles rues du Moulin des Marguerites et de la Mairie. Au confluent du Val de Poirier et de la Cure, la partie résidentielle de la villa était donc idéalement placée, au-dessus des crues des deux cours d'eau comme le sont de nos jours les églises Notre-Dame et Saint-Pierre. Y a-t-il continuité entre ces découvertes gallo-romaines et la nef sud de l'église Saint-Pierre du XIe siècle ?

La question de la continuité de l'occupation du site

Sans que l'on sache encore si le monastère fondé en 858 par Girart comte de Vienne, avant d'être établi sur la colline, était exactement à l'emplacement de cette église, (fig. 1 D), on sait que les fouilles de M. Christian Sapin, (CEM d'Auxerre), dans le sous-sol de cette église ont établi cette continuité : céramiques, « mobilier résiduel de l'Antiquité tardive » sarcophages mérovingiens, et sous le sarcophage situé à l'est, « présence de sépultures antérieures ». (8) Ces découvertes confirment celles de sépultures par l'abbé Lacroix en 1965-67 dans la rue de l'Abbé Pissier. Certes, sur un plan général, Mme Claude Gauvard pose la question : « Le village existe-t-il ? Il n'existe pas de continuité systématique entre les lieux habités à l'époque romaine et ceux qui le sont pendant le Haut Moyen Age. » (9) Mais la continuité est ici d'autant plus avérée que le matériau de construction, la pierre, se trouve sur place et qu'elle est aisément réemployée. Même si entre le IVe et le IXe siècle la mobilité des populations et la baisse des courbes démographiques font douter ailleurs de cette continuité, à Saint-Père elle ne semble pas faire de doute, bien qu'elle mérite d'être précisée.

Il y a donc bien pérennité de l'occupation de la partie résidentielle de la villa ; certes on n'a pas encore tous les maillons de la chaîne qui relie les premier et deuxième siècles à l'Antiquité tardive puis au Haut Moyen Age. Cependant la toponymie nous rapproche déjà de cette continuité puisque la plus ancienne mention du nom « Vidiliacus », nom qui transitera vers la colline, est attestée dans la Geste des évêques d'Auxerre par un don qu'Aunaire fit en 590 à St-Germain, don de Domecy avec Vézelay « cum Vidiliaco » (10). Le programme de recherche conduit par M. Christian Sapin sur les fondations carolingiennes du monastère englobe les deux villages actuels de Saint-Père et de Vézelay et, à ce titre, la découverte, à l'été 2012, d'un mur carolingien en « opus spicatum » (en arêtes de poisson) sous le cloître de la colline est pleine de promesses. Il y a dans les sous-sols de Vézelay, le Bas et le Haut, des murs encore plus anciens ; alors pourquoi ne pas imaginer, ayant constaté l'importance de la villa gallo-romaine, un sanctuaire qui, en haut, serait digne de la « ville » du bas ?

Philippe Beyney, le 24/10/2012. beyney@wanadoo.fr

